



*Actes,  
empêchement,  
inhibition.*

---

**SECTION CLINIQUE  
LYON**

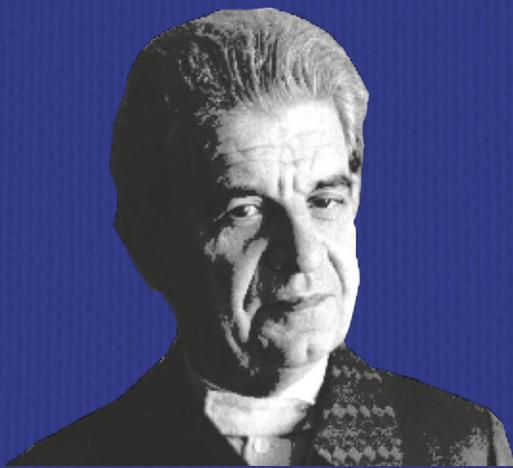
---

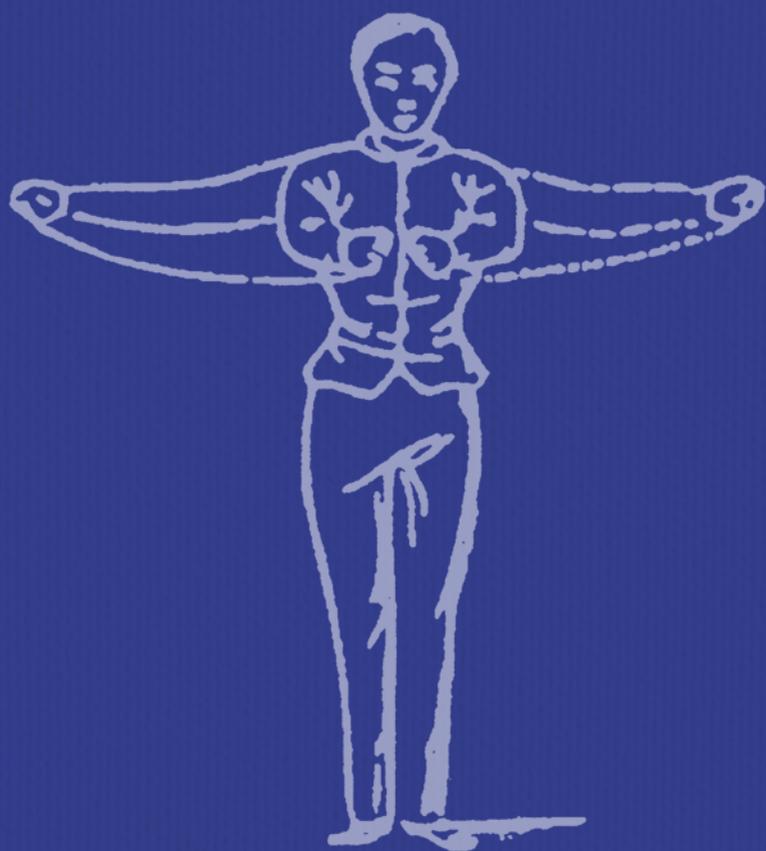
INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN  
sous les auspices du Département de  
psychanalyse de l'Université PARIS VIII

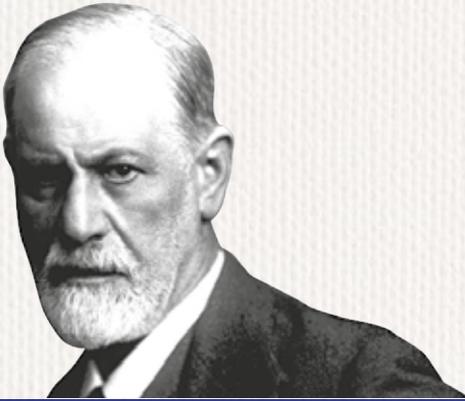
---



SESSION  
2020







La session 2020 : qui aura pour titre :

**«Actes, empêchement, inhibition»**

se tiendra en collaboration avec les services de psychiatrie hospitalière publique de Lyon :

\* **CHS Le Vinatier (Lyon-Bron),**

- **Pôle ouest** : Médecin chef :

Dr Jean-Pierre Salvarelli

Médecin-chef du service 69G30 :

Dr Stéphane Henriette

Médecin-chef du service 69G32 :

Dr. Anne Parriaud-Martin

Médecin-chef du service 69Z54 :

Dr. Bernadette Gelas Ample

- **Pôle Centre** : Chef de Pôle : Dr Anne Monet

Service 69Z52 : Médecin responsable : Dr Nigar Ribault

- **Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**

Chef de Pôle: Dr. Guillaume Cezanne-Bert

Médecin responsable du service 69I13: Dr Louis Forgeard

CATTP Adolescents Victor Hugo : Médecin responsable : Dr Julie Marmorat

\* **Hôpital d'instruction des armées**

**Desgenettes** : Service de psychiatrie, médecin en chef : Dr Mariane Daudin

\* **CHS de Saint Cyr au Mont d'or** :

Pôle 69 G 35 : Médecin-chef Dr Nicolas Méroc.

ainsi qu'avec la collaboration du

\* **Centre d'évaluation et de traitement de**

**la douleur (Hôpital neurologique Pierre Wertheimer HCL),** Médecin responsable Dr. Jean-Bernard Caillet

\* **Centre psychanalytique de consultation et de traitement (CPCT),** 84 rue de Marseille Lyon 7.

**Cette session aura lieu de janvier à décembre 2020 sur 10 samedis de 9 à 16 h 30 (soit 60 h au total), aux dates suivantes :**

**11-1, 15-2, 7-3, 4-4, 16-5, 20-6, 12-9, 17-10, 7-11, 5-12.**

\* À Lyon, dans les locaux de l'Université Lyon II, 18 quai Claude Bernard ainsi que dans les hôpitaux publics Desgenettes, Le Vinatier, au Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (Hôpitaux Est de Lyon) ainsi qu'au Centre Hospitalier de St Cyr au Mont d'or.

Chaque journée est organisée en trois parties :

- de 9 à 11 h : les participants sont répartis en trois groupes qui permutent chaque mois entre les trois présentations de malade dans les hôpitaux .

- de 11 à 13 h Séminaire théorique avec l'ensemble des participants, suivie d'une pause de 13 h à 14 h 30.

de 14 h 30 à 16 h 30 : Séminaire pratique en trois groupes plus restreints.

Ces enseignements sont présentés dans les pages suivantes.

## INTRODUCTION

*Jacques-Alain  
Miller*

**Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.**

**O**n ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était pas altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage »

de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public. Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les



exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

### **Jacques-Alain Miller**

(Ce texte, traduit de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)

## ARGUMENTS

«Actes, empêchement,  
inhibition»

### Séminaire théorique : Il est assuré par l'ensemble des enseignants « *Actes, empêchement, inhibition* »

**D**e la pensée à l'acte, il y a un saut, un franchissement, un changement de registre.

Jugement, raisonnement, sentiment, sens moral manient des concepts comme autant de représentations abstraites des choses qui donnent un pouvoir effectif sur le réel ainsi créé.

L'acte s'affranchit de la pensée. Il est irruption, ne se prévoit ni ne se calcule, il est surgissement et précipitation, interruption du cours d'une pensée. A ce titre, un acte est toujours manqué !

Il ne se dévoile tel qu'à posteriori, par ses conséquences. Il introduit du nouveau après une rupture. Le moment de son surgissement est à repérer pour cerner ce à quoi il répond. L'acte arrache à l'angoisse sa certitude, dit Lacan, mais il ne fait que la déplacer, c'est une immense duperie, qui n'est pas sans conséquences.

L'acte est la signature du sujet de l'inconscient, pour le dire en termes freudiens. C'est aussi bien la signature du parlêtre lacanien pour parler dans les termes du temps de l'Autre quoi n'existe pas.

Une action est un fait, se calcule et se prévoit, avec des résultats qui ne sont pas toujours conformes au but recherché. Elle s'articule dans la logique du fantasme qui donne à l'angoisse son cadre.

Un acte est à distinguer du « passage à l'acte ». Le passage à l'acte désigne au contraire ce temps d'éliision de la pensée qui élude le sujet dans une précipitation vers une conclusion anticipée. Il

cherche à clore ce qui ne peut l'être.

« L'acting out » est une monstration destinée à un interlocuteur qui vient souligner ce qui n'a pas été perçu. L'acting out est un mouvement d'insistance pour donner place à ce qui cherche à advenir.

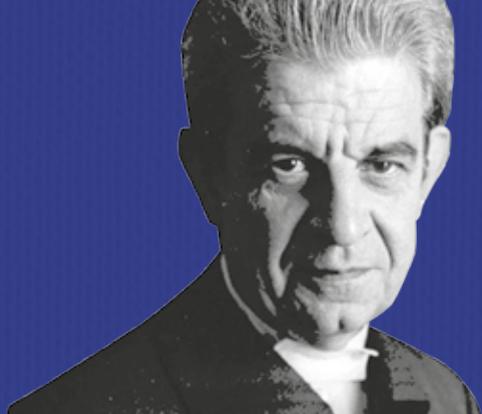
Lacan, dans la leçon du 19 décembre 1962<sup>1</sup>, situe acte et actions d'un sujet dans leur rapport à l'angoisse, cet heimliche Unheimlich qui est le cœur d'un sujet. Il ordonne ces trois signifiants, inhibition symptôme et angoisse sur une échelle avec une gradation qui va de l'embarras à l'inhibition en passant par l'empêchement.

Antérieurement, il avait précisé la place et la fonction de l'angoisse pour un sujet : l'angoisse est un affect, un affect qui ne trompe pas ! Cet affect est signe d'un danger, celui d'une trop grande proximité de la chose. Il indique de s'en tenir à distance.

Le désir et la loi de l'Oedipe se chargent de nous barrer l'accès à la chose.

C'est à partir de son questionnement en ce point que Lacan inventera le seul concept dont il revendiquera l'originalité, l'objet a.

<sup>1</sup> Lacan J., « Ce qui ne trompe pas », leçon du 19/12/1962, Le Séminaire, Livre X « L'Angoisse », Paris, Seuil, 2004, p. 85 - 98



## ARGUMENTS

«Actes, empêchement,  
inhibition»

### PRÉSENTATION DE MALADE

**C**es présentations ont lieu soit le samedi dans le cadre de la journée mensuelle ; soit dans la semaine à des jours et heures variables. Les participants en sont régulièrement informés et peuvent s'y inscrire.

Elles se tiennent dans les lieux hospitaliers suivants :

**\* CHS Le Vinatier (Lyon-Bron),**

- **Pôle ouest** : Médecin chef :

Dr Jean-Pierre Salvarelli

Médecin-chef du service 69G30 :

Dr Stéphane Henriette

Médecin-chef du service 69G32 :

Dr. Anne Parriaud-Martin

Médecin-chef du service 69Z54 :

Dr. Bernadette Gelas Ample

- **Pôle Centre** : Chef de Pôle : Dr Anne Monet

Service 69Z52 : Médecin responsable : Dr Nigar Ribault

- **Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent :**

Chef de Pôle :

Dr. Guillaume Cezanne-Bert

Médecin responsable du service 69I13:

Dr Louis Forgeard

CATTP Adolescents Victor Hugo :

Médecin responsable : Dr Julie Marmorat

**\*Hôpital d'instruction des armées**

**Desgenettes : Service de psychiatrie**

médecin-chef : Dr Mariane Daudin

**\* CH Saint Cyr au Mont d'or,**

Médecin-Chef de Pôle : Dr Nicolas Méroc.

Ainsi qu'avec la collaboration du

**\* Centre d'évaluation et de traitement de la douleur (Hôpital neurologique Pierre Wertheimer HCL),**

Médecin responsable : Dr. Jean-Bernard Caillet et du

**\* Centre Psychanalytique de Consultation et de Traitement rue de Marseille Lyon 7.**

La présentation de malade consiste en un entretien, unique, entre un psychanalyste et un malade hospitalisé dans un service partenaire de la formation, en présence d'un public constitué par l'équipe soignante et par les participants inscrits à la Section Clinique. Le patient auquel l'équipe médicale a fait l'offre de s'entretenir avec un psychanalyste, est invité à témoigner de l'histoire de sa maladie, dans son énonciation propre, toujours particulière. Le psychanalyste se laisse conduire par les signifiants du malade, et oeuvre à la formalisation d'un dire singulier et enseignant dont l'auditoire se fait le destinataire discret et respectueux. Aucun standard pour conduire l'entretien : pas de savoir préalable, mais un accueil, une attention spécifique accordée à la parole qui se déploie dans cette rencontre propice à la production d'un savoir inédit. C'est un temps pour transmettre l'expérience délirante, les phénomènes, les événements qui ont ébranlé la vie du sujet... sur la voie d'un exercice qui cherche au plus près les mots pour bien dire la catastrophe subjective, mais aussi les ébauches de solutions, créations, constructions, nouages... Ainsi, le dispositif permet au patient un usage de l'expérience spécifique de son dire. Pratique orientée par le réel, elle reste en retrait sur le sens et la compréhension et privilégie la logique du cas singulier, guidée par l'éthique propre à la psychanalyse.

L'entretien est suivi d'une conversation avec l'équipe médicale ainsi qu'avec les participants, au cours de



laquelle se vérifient les liens entre thérapeutique et transmission, tandis qu'il s'agit d'examiner, à la lumière de ce qui s'est produit dans cette rencontre unique, les perspectives issues du témoignage entendu.

Les présentations de malade constituèrent une leçon clinique dans la psychiatrie classique. Elles relèvent aujourd'hui d'une collaboration féconde entre psychiatrie et psychanalyste.

Le thème de cette année est bien sûr particulièrement apte à nous éclairer sur les formes de la folie d'aujourd'hui avec une recrudescence d'actes insensés dont nous pourrions voir qu'ils ne sont pas sans logique pour autant.

## ARGUMENTS

«Actes, empêchement,  
inhibition»

### SÉMINAIRE DES PRATIQUES

#### Groupe I :

enseignants : Nicole Borie et Pierre Forestier et Jérôme Lecaux

#### Groupe II :

enseignants : Jacques Borie et Christine Guillet-Cuénot

#### Groupe III :

enseignants : Jacqueline Dhéret et Jean-Louis Morizot

**C**et atelier, d'une durée de deux heures, permet à deux participants volontaires de présenter chacun un cas de leur pratique, antérieurement préparé avec les enseignants puis exposé et discuté en petit groupe, avec les autres participants. Chaque participant du groupe reçoit le texte au préalable.

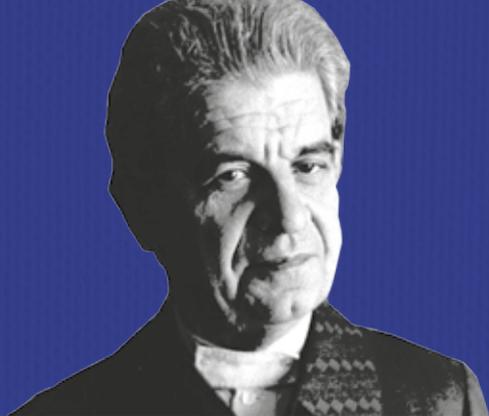
Le texte *Inhibition, symptôme et angoisse* fut un pavé dans la mare par lequel Freud souhaitait réveiller la communauté analytique. En tension avec *Le traumatisme de la naissance* de Otto Rank, le texte avait pour vocation d'élucider le rôle de l'angoisse dans le passage de l'inhibition au symptôme.

La lecture que Lacan fit de ce processus mit en valeur l'importance de la notion d'*empêchement*, indiquant ainsi l'incidence de l'incapacité d'agir dans la constitution du symptôme : L'empêchement alimente la plainte et la demande, convoquant une certaine responsabilité du sujet qui se voit ne pouvant pas faire ce qu'il désire.

Dans le droit fil de l'étude sur les affects et les passions, nous examinerons ce que le passage à l'acte comporte de passion. Inhibition et passage à l'acte sont souvent deux faces du même problème. Ce sont aussi des modalités qui court-circuitent le rapport aux autres.

A partir de situations de la pratique de chacun des participants nous vérifierons, d'une part, les variations entre l'agir, l'acting-out et le passage à l'acte et, d'autre part, les diverses manifestations de l'inhibition, dont notre époque fournit des exemples saisissants : l'isolement pouvant aller jusqu'à la réclusion, des vies réduites à une solitude figée dans des entassements d'objets de consommation, des enfants et adolescents seuls dans leur chambre avec leur écran. À cet égard, si la gifle de Dora à M. K illustre le passage à l'acte de la célèbre adolescente, on constate aujourd'hui que le passage à l'acte suicidaire chez les adolescents, indice de leur impossibilité de donner corps à leur présence dans le social, préoccupe les cliniciens. Notre époque promeut une prévention qui se cherche jusqu'à la prédiction. Cette perspective rencontre des impasses cliniques flagrantes, auxquelles l'orientation psychanalytique répond par la possibilité de construction d'un *savoir faire* nouveau : le sujet peut alors découvrir sa propre capacité d'agir jusqu'alors de lui même inconnue.

Nous serons donc amenés à considérer, au cas par cas, la manière dont le praticien s'attache à produire une rencontre, une dialectique et, dans l'attention portée à la contingence, à se faire partenaire du sujet. Se faire partenaire,



soutenir son acte, pour que l'empêchement,  
l'inhibition voire le passage à l'acte s'élèvent à  
la dignité d'un symptôme.

## ARGUMENTS

«Actes, empêchement,  
inhibition»

### SÉMINAIRE DE LECTURE DE TEXTES

*Animé par deux enseignants ce séminaire prend appui sur la lecture commentée de textes indiqués dans la bibliographie ci-dessous*

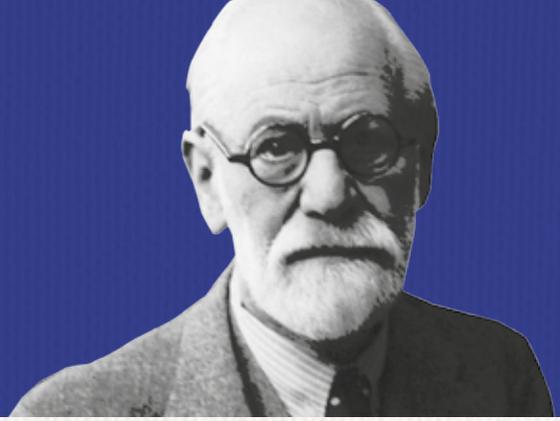
#### ARGUMENT SEMINAIRE D'ETUDE DE TEXTES SESSION 2020

Freud, par l'étude des lapsus, oublis, actes manqués, a montré que le sujet n'est pas maître de lui-même ; il a pris la question de l'acte dans un premier temps de son élaboration théorique, par les formations de l'inconscient. La psychopathologie de la vie quotidienne indique que les actes constituent dans la réalité une intention inconsciente. Il s'agit toujours de la décharge d'une motion pulsionnelle dans et par l'acte même. Le tournant de 1920, avec la notion de pulsion de mort, amène Freud à un nouvel abord qui concerne la compulsion de répétition ; sous le terme *Agieren*, l'inconscient, au lieu de s'avérer dans les représentations verbales par la remémoration, se manifeste par des actes erratiques ou aussi bien dans le transfert. Dans l'acte manqué, l'acte hystérique ou la compulsion obsessionnelle, l'acte a une valeur d'adresse au sein d'une activité fantasmatique, par exemple dans le cas de Dora avec la gifle ou le cas de la jeune homosexuelle avec son *niederkommen*. Plus tard en 1926, dans *Inhibition, symptôme, angoisse*, Freud étudie ce qui empêche l'acte.

Lacan aborde la question par le passage à l'acte, dès sa thèse en 1932, avec le cas Aimée et par l'acte criminel des sœurs Papin, passage à l'acte considéré à la fois comme problématique et comme résolution de l'angoisse. En plusieurs occurrences de son enseignement, il commente aussi les cas cliniques de Freud, Dora et la jeune homosexuelle dans le *Séminaire IV* en particulier et dans les *Ecrits*, et l'acte toujours différé de Hamlet dans le *Séminaire VI, Le désir et son interprétation*. En 1967, il consacre son séminaire à l'acte psychanalytique. Le transfert n'est pas envisagé sous l'angle de la répétition comme pour Freud. Lacan le définit comme mise en acte de la réalité sexuelle de l'inconscient. Dans le livre X du séminaire, il distingue d'une part le passage à l'acte et l'acting out et d'autre part inhibition et empêchement.

Jacques-Alain Miller fait un long commentaire sur le concept de passage à l'acte de Jacques Lacan paru dans *Mental* numéro 17 en 2006 et dans son *Cours d'orientation lacanienne*, sur *Inhibition, symptôme, angoisse*, en 1997.

L'acte suppose un franchissement, ce qui a pu faire dire à Lacan que l'analyste a horreur de son acte.



---

## BIBLIOGRAPHIE

---

«Actes, empêchement,  
inhibition»

### SIGMUND FREUD

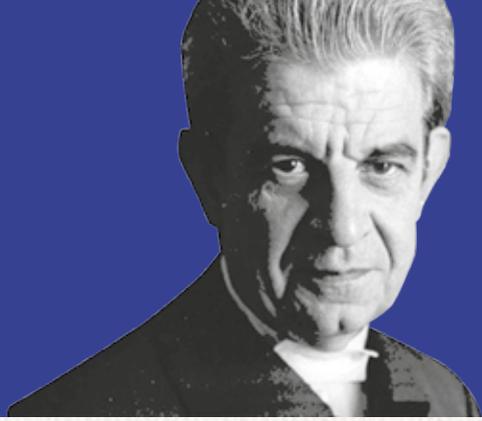
- *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Petite bibliothèque Payot, en particulier chapitre 9 « Actes symptomatiques et accidentels » et chapitre 11 « Association de plusieurs actes manqués ».
- *La technique psychanalytique*, PUF Quadrige, « Sur la dynamique du transfert », pp. 59 – 68.
- *La technique psychanalytique*, PUF Quadrige, « Remémoration, répétition et perlaboration », pp. 117-126.
- *Cinq psychanalyses*, PUF Quadrige, « Dora , fragment d’une analyse d’hystérie », pp.9-141.
- *Névrose, psychose et perversion*, PUF, « Sur la psychogénèse d’un cas d’homosexualité féminine », pp. 245-270.
- *Inhibition, symptôme, angoisse*, PUF Quadrige, pp. 3-84.

### JACQUES LACAN

- *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Seuil.
- « Motifs du crime paranoïaque, Le crime des sœurs Papin ».
- *Séminaire, Livre IV, La relation d’objet*, Seuil, en particulier chapitres 6, 7, 8.
- *Séminaire, Livre VI, Le désir et son interprétation*, Seuil, « Sept leçons sur Hamlet », en particulier chapitre 13.
- *Séminaire, Livre X, L’angoisse*, Seuil, leçons des 16 et 23 janvier 1963.
- *Séminaire, Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, Le transfert, et la gifle de Dora, leçon du 29 janvier 1964.
- *Séminaire, Livre XVI, D’un autre à l’Autre*, Seuil, leçon du 04 juin 1969.
- *Ecrits*, Seuil, « Intervention sur le transfert », pp. 215-226.
- *Autres Ecrits*, Seuil, « L’acte psychanalytique », p. 375.

### JACQUES-ALAIN MILLER

- Cours d’orientation lacanienne, *Le partenaire- symptôme, 1997/1998, sur Inhibition, symptôme, angoisse*, cours du 19 novembre 1997.
- *Mental 17, avril 2006*, « Jacques Lacan : Remarques sur son concept de passage à l’acte ».



Les participants de la Section clinique peuvent utiliser les services du Centre de Documentation Psychanalytique (situé à Lyon et géré en collaboration avec l'ACF-RA) pour tous renseignements de type bibliographique par Internet ou consultation sur place. Des informations plus précises seront communiquées aux admis à la session 2020

## ***Le site internet de la Section clinique de Lyon***

Depuis 10 ans, on peut trouver sur le net toutes les informations concernant les enseignements de la Section aussi bien à Lyon qu'à Grenoble . On peut également y trouver un recueil de textes issues des archives des années précédentes ainsi que des informations diverses sur la psychanalyse, les sites des Sections de France et d'ailleurs ainsi que sur d'autres associations amies ; l'adresse du site est :

<http://sectioncliniquelyon.fr>

### **Le CERCLE de l'UFORCA-Lyon (Centre d'Etudes et de Recherches en Clinique Lacanienne)**

La section clinique est d'abord un lieu d'enseignement ; mais elle vise aussi à contribuer à une recherche clinique sur les questions et les symptômes de notre époque ; pour cela en son sein le Centre d'Etudes et de Recherches en Clinique Lacanienne rassemble les enseignants et les participants les plus avancés qui travaillent ensemble chaque année dans un séminaire qui leur est réservé. Une sélection de ces travaux est ensuite publiée dans « Les Cahiers de la clinique analytique » ainsi que sur le site internet de la Section clinique. On peut demander à y participer en écrivant au Coordinateur de la Section.

### **Mais aussi :**

La Section clinique organise aussi, en plus de la session dont vous avez le programme dans cette brochure un nouveau cycle d'enseignement dit de « Découverte de la psychanalyse ». Ce cycle s'adresse tout particulièrement aux jeunes (étudiants en psychologie, en médecine, en lettres, en philosophie, etc...), n'ayant pas de pratique clinique mais désireux de découvrir la psychanalyse. Cet enseignement se tient une soirée par semaine (le mercredi) de décembre à juin à l'Université Lyon II quai Claude Bernard.

On peut obtenir plus de renseignements et s'inscrire en écrivant au Secrétariat : 4, avenue Berthelot 69007 Lyon ou en téléphonant au : 04 72 71 79 45

Ou (le plus pratique) en envoyant un mail à : [sclyon@wanadoo.fr](mailto:sclyon@wanadoo.fr).

On peut encore consulter le site Internet de la section clinique à la rubrique « Découverte de la psychanalyse » : <http://sectioncliniquelyon.fr>

L'Antenne clinique de Grenoble a le même programme que la Section clinique à Lyon ; les informations sur la session 2019 à Grenoble sont disponibles sur le site :

<http://sectioncliniquelyon.fr>

2020

## INSCRIPTION

À retourner avant le 31-10-2019 au Secrétariat  
de la Section clinique de Lyon :  
4, avenue Berthelot, 69007 Lyon

Section  
clinique  
Lyon

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_

**PROFESSION :** \_\_\_\_\_

**DIPLOMES(S) :** \_\_\_\_\_

**LIEU DE TRAVAIL :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE PERSONNELLE :** \_\_\_\_\_ **CODE POSTAL :** \_\_\_\_\_

**N°. RUE :** \_\_\_\_\_ **LOCALITE :** \_\_\_\_\_

**E-MAIL :** \_\_\_\_\_ **TELEPHONE :** \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une session de la Section ?

OUI : En quelle année?

NON : Si c'est votre première demande, un entretien avec un enseignant aura lieu le samedi matin 23 novembre à Lyon.

Votre inscription est-elle à titre :

PERSONNEL :  OUI  NON

PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION :  OUI  NON

(joindre une lettre de celle-ci attestant son accord ou indiquer que vous êtes en attente d'un accord)

UNE CONVENTION SERA ENVOYEE DIRECTEMENT A VOTRE INSTITUTION

Coût de la formation :

- prise en charge par l'institution : 700 euros

- pour les inscriptions à titre individuel : 220 euros

- pour les étudiants et demandeurs d'emploi (avec justifs catifs) : 120 euros

Dans tous les cas, vous n'envoyez aucun paiement pour le moment.

Cette session fait partie des enseignements de l'Institut du Champ freudien. Elle est organisée par l'Association UFORCA-Lyon pour la formation permanente, enregistrée par la Délégation régionale à la Formation continue sous le numéro 82 69 04834 69.

Date et Signature :



2020

---

**SECTIONS,  
ANTENNES  
& COLLEGES  
CLINIQUES**

---

- Section clinique d'Aix-Marseille
- Antenne clinique d'Amiens-Reims
- Antenne clinique d'Angers
- Section clinique d'Athènes
- Programme psychanalytique d'Avignon
- Section clinique de Barcelone
- Programme psychanalytique de Bastia
- Section clinique de Bordeaux
- Antenne clinique de Brest-Quimper
- Section clinique de Bruxelles
- Section clinique de Buenos Aires
- Section clinique de Clermont-Ferrand
- Antenne clinique de Dijon
- Antenne clinique de Gap
- Antenne clinique de Genève
- Antenne clinique de Grenoble
- Antenne clinique de Liège
- Collège clinique de Lille
- Section clinique de Lyon
- Section clinique de Milan
- Antenne clinique de Mons
- Collège clinique de Montpellier
- Programme psychanalytique de Montréal (en formation)
- Antenne clinique de Namur
- Section clinique de Nantes
- Section clinique de Nice
- Section clinique de Paris Saint-Denis
- Section clinique de Paris Ile-de-France
- Section clinique de Rennes
- Section clinique de Rome
- Antenne clinique de Rouen
- Section clinique de Strasbourg
- Section clinique de Tel Aviv
- Collège clinique de Toulouse
- Antenne clinique de Valence

2020

---

**SECTION  
CLINIQUE  
LYON**

---

*Contact*

## **SÉCRETARIAT**

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant l'organisation administrative et pédagogique sont à adresser à :

Section Clinique de Lyon  
4 avenue Berthelot  
69007 Lyon  
Tél. : 04 72 71 79 45  
E-mail : [sclyon@wanadoo.fr](mailto:sclyon@wanadoo.fr)

## **Conditions générales d'admission et d'inscription**

Pour être admis comme participant à la section clinique il n'est exigé aucune condition d'âge ni de nationalité.

Il est par contre recommandé d'être au moins au niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'admission animée par le coordinateur de la Section.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien avec un enseignant. Il aura lieu pour les personnes demandant pour la première fois leur admission le samedi 23 novembre à Lyon.

---

UFORCA-Lyon pour la formation permanente, association loi 1901, est enregistrée sous le numéro 82 69 04834 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes.  
Son siège est : 4, avenue Berthelot 69007 Lyon. Tél. : 04 72 71 79 45.  
E-mail : [sclyon@wanadoo.fr](mailto:sclyon@wanadoo.fr) . N° Siret : 402 169 023 00015.

**INSTITUT du CHAMP FREUDIEN**  
sous les auspices du Département de  
psychanalyse de l'Université PARIS VIII

**SECTION CLINIQUE DE LYON**

**Association UFORCA Lyon**  
**pour la formation permanente**



**SECRÉTARIAT**

Section Clinique de Lyon  
4 avenue Berthelot  
69007 Lyon  
Tél. : 04 72 71 79 45  
E-mail : [sclyon@wanadoo.fr](mailto:sclyon@wanadoo.fr)  
[www.sectioncliniquelyon.fr](http://www.sectioncliniquelyon.fr)

**DIRECTEUR**

Jacques-Alain MILLER

**COORDINATION**

Jacques Borie

**ENSEIGNANTS**

Jacques Borie

Nicole Borie

Jacqueline Dhéret

Pierre Forestier

Christine Guillet-Cuénot

Jean-Louis Morizot

Jérôme Lecaux

